

Province du BRABANT WALLON  
Arrondissement de NIVELLES



Administration Communale  
D'ORP-JAUCHE

# Programme de Coordination Locale de l'Enfance 2021-2026



## ACCUEIL TEMPS LIBRE

— ORP-JAUCHE —

Jennifer Meremans - Coordinatrice ATL

Maud Stordeur – Échevine de l'ATL

# Table des matières

## Chapitre 1 : Informations générales

- A. Cadre légal
- B. Qu'est-ce qu'un programme CLE ?
- C. Périodes concernées par l'accueil temps libre
- D. Objectifs du programme CLE
- E. Qu'est-ce que l'état des lieux ? A quoi sert-il ?
- F. Présentation de la commune d'Orp-Jauche et remarques préliminaires
- G. Les opérateurs de l'enfance sur la commune d'Orp-Jauche
  - 1) Les accueils extra-scolaires demandant l'agrément
  - 2) Le service de l'Accueil Temps Libre
  - 3) Les milieux d'accueil et les clubs sportifs sans agrément
  - 4) Les mouvements de jeunesse
  - 5) Les bibliothèques communales et le musée d'Orp-Jauche
  - 6) Les services de jeunesse communaux
  - 7) Rappel des besoins ressortis dans l'état des lieux de 2015

## Chapitre 2 : Constat de l'analyse des besoins dans l'état des lieux de 2020

## Chapitre 3 : Les objectifs pour les années 2021-2026

- A. Dans la première année
- B. Dans les 2 ans
- C. Dans les 3 ans
- D. Dans les 4 ans
- E. Dans les 5 ans
- F. Tous les ans

## Chapitre 4 : Les modalités de collaboration entre les opérateurs

## Chapitre 5 : Les modalités d'informations aux usagers potentiels

- A. Bulletin communal – L'info
- B. Informations diffusées via les écoles
- C. Internet

## Chapitre 6 : Les modalités de répartition des moyens communaux affectés au secteur de l'Accueil Temps Libre

## Chapitre 7 : La demande d'agrément

## Chapitre 8 : Les annexes

Annexes :

Annexe 1 : *Projet pédagogique de l'accueil extra-scolaire des écoles communales d'Orp-Jauche.*

Annexe 2 : *ROI de l'accueil extra-scolaire des écoles communales d'Orp-Jauche.*

Annexe 3 : *Projet pédagogique et ROI de l'accueil extra-scolaire des écoles libres d'Orp-Jauche.*

Annexe 4 : *Projet pédagogique de chaque école des deux réseaux confondus.*

Annexe 5 : *ROI de chaque école des deux réseaux confondus.*

Annexe 6 : *Les questionnaires proposés en vue de l'état des lieux.*

Annexe 7 : *Tableau AES fourni par l'ONE.*

Annexe 8 : *Fiche synthèse (renseignements généraux) des opérateurs.*

Annexe 8 : *Tableau de formation.*

Annexe 9 : *Demande d'agrément.*

# Chapitre 1 : Informations générales

## A. Cadre légal

- ✚ Le Décret du 03 juillet 2003 (communément appelé décret ATL) relatif à la coordination de l'accueil des enfants durant leur temps libre et au soutien de l'accueil extrascolaire.
- ✚ L'arrêté d'application approuvé par le Gouvernement le 17 décembre 2003 fixant les modalités d'application du décret du 3 juillet 2003 relatif à la coordination de l'accueil des enfants durant leur temps libre et au soutien de l'accueil extrascolaire.

Ce décret initial a été modifié par un décret du 26 mars 2009 (MB du 27 juillet 2009), qui comprenait également des dispositions relatives à l'organisation interne de l'ONE et s'en sont suivies d'autres modifications.

Textes légaux disponibles :

Décret du 3 juillet 2003 :

[https://www.one.be/fileadmin/user\\_upload/siteone/PRO/ATL/Decret\\_3\\_juillet\\_2003\\_Coordination\\_accueil\\_enfants\\_durant\\_temps\\_libre\\_et\\_au\\_soutien\\_extrascolaire.pdf](https://www.one.be/fileadmin/user_upload/siteone/PRO/ATL/Decret_3_juillet_2003_Coordination_accueil_enfants_durant_temps_libre_et_au_soutien_extrascolaire.pdf)

Arrêté du 3 décembre 2003 :

[https://www.one.be/fileadmin/user\\_upload/siteone/PRO/ATL/Arrete\\_3-12-2003\\_-\\_Coordination\\_accueil\\_des\\_enfants\\_temps\\_libre\\_et\\_soutien\\_extrascolaire.pdf](https://www.one.be/fileadmin/user_upload/siteone/PRO/ATL/Arrete_3-12-2003_-_Coordination_accueil_des_enfants_temps_libre_et_soutien_extrascolaire.pdf)

La commune qui le souhaite réunit une CCA et établit un ou plusieurs programmes CLE, conformément aux dispositions du présent décret ou arrêtés en application de celui-ci par le Gouvernement.

L'engagement de la commune dans le processus de coordination Accueil Temps Libre se traduit par la signature d'une convention avec l'O.N.E. portant sur la mise en œuvre de la coordination de l'accueil des enfants durant leur temps libre. Le Gouvernement arrête, après avis de l'O.N.E., un modèle-type de convention comprenant au minimum les droits et obligations de la commune et de l'O.N.E.

## B. Qu'est-ce qu'un programme CLE ?

Le programme CLE (programme de Coordination Locale pour l'Enfance) permet à la commune de dresser un bilan de l'accueil des enfants de 2,5 à 12 ans durant leur temps libre, tant sur le plan quantitatif que qualitatif. Ce bilan est relatif à une zone géographique déterminée, concerté au niveau local, ayant reçu un agrément. Il est mis en œuvre sous l'égide de la commune et il vise le développement d'initiatives existantes et, si nécessaire, la création de nouvelles initiatives qui rencontrent tous, ou en partie, les besoins révélés par l'état des lieux.

C'est un programme quinquennal ; les objectifs ont donc 5 ans pour être mis en place. Une évaluation du programme CLE est prévue 4 ans après la date d'agrément.

Chaque année, un plan d'action sera établi et présenté à la CCA, qui devra l'avaliser et qui sera ensuite transmis au Conseil communal pour information. Ce plan d'action reprendra les priorités spécifiques, issues du programme CLE, à développer dans l'année en cours.

Au terme de l'année, un rapport d'activités sera rédigé afin d'évaluer les actions menées et présentées en CCA, ce qui permettra à chacun d'être informé du travail effectué et, au besoin, de réajuster les objectifs.

## **C. Périodes concernées par l'Accueil Temps Libre**

Le programme CLE vise les périodes suivantes :

- avant et après l'école jusqu'à 17h30 au moins,
- les mercredis après-midi,
- les week-ends,
- les congés scolaires.

## **D. Objectifs du programme CLE**

L'accueil des enfants durant le temps libre poursuit les objectifs suivants : (Décret ATL, Article 3).

1. contribuer à un épanouissement global des enfants en organisant des activités de développement multi-dimensionnel adaptées à leurs capacités et à leurs rythmes;
2. contribuer à la cohésion sociale en favorisant l'hétérogénéité des publics dans un même lieu;
3. faciliter et consolider la vie familiale, notamment en conciliant vie familiale et vie professionnelle, en permettant aux personnes qui confient les enfants de les faire accueillir pour des temps déterminés dans une structure d'accueil de qualité.

## **E. Qu'est-ce que l'état des lieux ? A quoi sert - il ?**

La première étape, préalable à l'élaboration du programme CLE, consiste à établir un état des lieux, selon le modèle défini. C'est une photographie à un moment précis de l'offre en terme d'accueil pour les enfants de 2.5 à 12 ans mais également un recensement des besoins des familles et des opérateurs de l'accueil en vue d'établir un programme CLE qui permettra de coordonner l'offre d'accueil sur son territoire et de tendre vers un service de qualité en vue d'accueillir les enfants.

Chaque programme CLE est préparé, mis en œuvre et évalué avec le soutien d'au moins un(e) coordinateur(trice) de l'Accueil Temps Libre sous l'égide de son Echevin(e).



## F. Présentation de la commune d'Orp-Jauche et remarques préliminaires



Administration Communale d'Orp-Jauche  
Place Communale 1, 1350 Orp-le-Grand  
019 63 02 10  
<https://www.orp-jauche.be>

Nom de la commune : Orp-Jauche

Code INS de la commune : 25120

Nombre d'habitants au 1/11/2019 : 8 990 habitants dont  
4 422 hommes et 4 568 femmes

Nombre de familles concernées : 299

Superficie : 5 049 hectares

Année scolaire de référence : 2019-2020

Année civile de référence : 2019

Echevine de la ATL : Maud Stordeur

### *Informations générales sur la commune :*



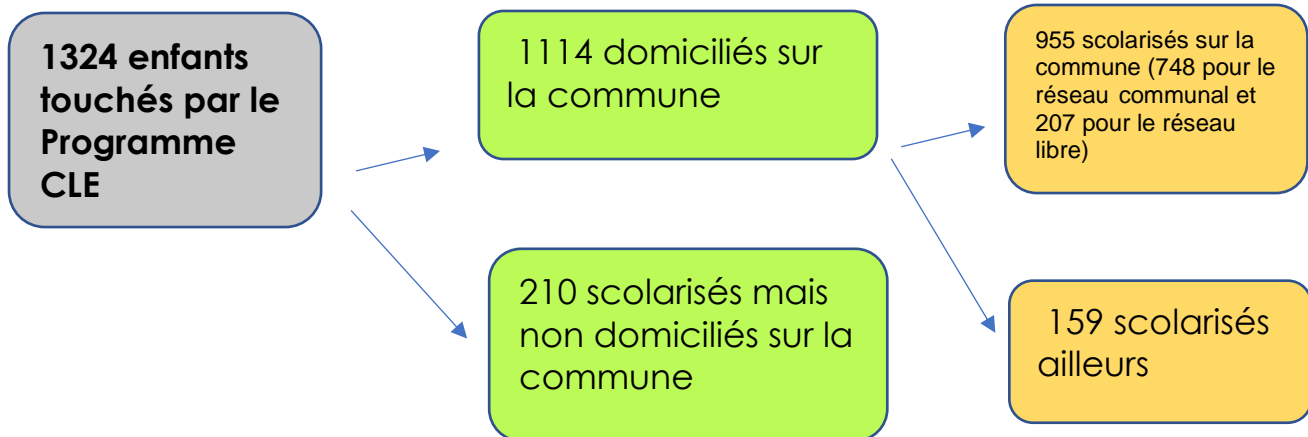
La commune d'Orp-Jauche comporte 7 villages :

- Énines,
- Folx-les-Caves,
- Jandrain-Jandrenouille,
- Jauche,
- Marilles (dont Nodrenge),
- Noduzew (dont Libertange)
- Orp-le-Grand (dont Maret et Orp-le-Petit).

La commune d'Orp-Jauche est limitrophe des entités d'Hélécine au nord, de Jodoigne et de Ramillies à l'ouest et au sud-ouest, d'Éghezée (province de Namur) au sud ainsi que de Hannut et de Lincet (toutes deux de la province de Liège) au sud-est et à l'est. Localisée, au hameau de Libertange, au sud de l'autoroute E40, pratiquement à mi-chemin (50 km) entre Bruxelles et Liège, l'entité qui appartient au canton de Jodoigne est à 30 km de Wavre, le chef-lieu de sa province, et à 59 km de Nivelles, siège de l'arrondissement administratif et judiciaire dont elle relève.

## G. Les opérateurs de l'enfance sur la commune d'Orp-Jauche

Il y a deux réseaux scolaires sur la commune d'Orp-Jauche, le réseau communal et le réseau libre.



La population des enfants âgés de 2 à 12 ans se répartit comme suit :



Date de sélection:31/12/2019



## 1) Les accueils extra-scolaires demandant l'agrément

Toutes les écoles de notre commune offrent un service d'accueil extra-scolaire au sein de leurs bâtiments.

Le réseau communal

### Accueil extra-scolaire d'Orp-le-Grand

**Adresse :** Ecole communale, Rue Sylvain Bawin 40-42, 1350 Orp-le-Grand

**Personne de contact :** Meremans Jennifer - Chargé de projet

**Tel :** 019/63.02.95

**Courriel :** atlorpjauche@gmail.com

**Accueillant(e) :** 0479/82.07.83 (coté primaire) – 0479/82.07.86 (coté maternelle)

**Courriel :** Accueillextrascoop@gmail.com

**Directrice de l'école :** Mathieu Sylvie

**Tel :** 019/63.35.24

**Courriel :** ec000740@adm.cfwb.be

Petite école de village nichée dans un écrin de verdure qui vous propose :

Des cours de langues (anglais de la maternelle à la 6ème primaire et néerlandais en 5ème et 6ème primaire), du sport varié, des bâtiments rénovés et aménagés en audio-visuel, deux cours de récréations séparées munies de divers jeux, des espaces verts, des projets éducatifs actifs.



#### L'école communale d'Orp-le-Grand :



Maternelles : 46

Primaires : 90

Total enfants : 136

L'équipe d'accueil extra-scolaire d'Orp vous accueille de 7h00 à 18h30 sauf le mercredi jusqu'à 18h00. Mercredi et jeudi l'ouverture a lieu à 6h45.



## Accueil extra-scolaire de Marilles

**Adresse :** Ecole communale, Rue de Hannut 48, 1350 Marilles

**Personne de contact :** Meremans Jennifer -Chargé de projet

**Tel :** 019/63.02.95

**Courriel :** atlorpjauche@gmail.com

**Accueillant(e) :** 0479/82.07.95

**Courriel :** Accueillextrascomarilles@gmail.com

**Directrice de l'école :** Véronique Van Thournout

**Tel :** 019/63.51.24

**Courriel :** ecoledemarilles@gmail.com



L'école communale de Marilles est une petite école de village à caractère familial où le zéro déchet est une priorité. Par le nombre limité d'élèves dans chaque classe et la présence d'une puéricultrice, les enfants peuvent bénéficier d'un soutien scolaire individuel et divers projets seront créés afin d'agrémenter les leçons. Tout au long de l'année, les enfants recevront un apprentissage précoce du néerlandais et plusieurs projets artistiques seront mis en place.

### L'école communale de Marilles :



Maternelles : 27

Primaires : 56

Total enfants : 83

L'équipe d'accueil extra-scolaire de Jauche vous accueille de 6h45 à 18h30 sauf le mercredi jusqu'à 17h30 .



## Accueil extra-scolaire de Jauche

**Adresse :** Ecole communale, rue de Folx-les-Caves 26, 1350 Jauche

**Personne de contact :** Meremans Jennifer -Chargé de projet

**Tel :** 019/63.02.95

**Courriel :** atlorpjauche@gmail.com

**Accueillant(e) :** 0479/82.07.78

**Courriel :** Accueilextrascojauche@gmail.com

**Directrice de l'école :** Isabelle Soir

**Tel :** 019/63.54.50

**Courriel :** secretariatdejauchetflc@gmail.com

Chaque enfant est unique, les enfants sont comme les papillons dans le vent, certains peuvent souvent voler plus haut que d'autres...



### L'école communale de Jauche:

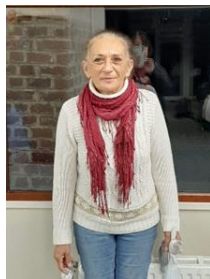
Maternelles : 48

Primaires : 116

Total enfants :164



L'équipe d'accueil extra-scolaire de Jauche vous accueille de 6h30 à 18h00.



# Accueil extra-scolaire de Fox-les-Caves

**Adresse :** Ecole communale, rue de Boneffe 10-12, 1350 Jauche

**Personne de contact :** Meremans Jennifer -Chargé de projet

**Tel :** 019/63.02.95

**Courriel :** atlorpjauche@gmail.com

**Accueillant(e) :** 0479/82.07.90

**Courriel :** Accueillextrascoflc@gmail.com

**Directrice de l'école :** Isabelle Soir

**Tel :** 019/63.54.50

**Courriel :** secretariatdejaucheeetflc@gmail.com

Une école de village dans un cadre verdoyant à la découverte de la nature, du théâtre, des villageois, des livres et de leurs auteurs.

Folx-les-Caves, c'est une école qui vit, qui bouge !



## L'école communale de Folx-les-Caves (Christian Merveille) :



Maternelles : 27

Primaires : 56

Total enfants : 83

L'équipe d'accueil extra-scolaire de Folx-les-Caves vous accueille de 6h00 à 19h00.





## Accueil extra-scolaire de Jandrain

**Adresse :** Ecole communale, Chaussée de Wavre 59, 1350 Jandrain

**Personne de contact :** Meremans Jennifer - Chargé de projet

**Tel :** 019/63.02.95

**Courriel :** atlorpjauche@gmail.com

**Accueillant(e) :** 0479/82.07.72

**Courriel :** Accueilextrascojandrain@gmail.com

**Directrice de l'école :** Wauters Brigitte – Directrice

**Tel :** 019/63.53.89

**Courriel :** ecoledejandrain@gmail.com

Ensemble construisons et organisons l'école maternelle et primaire en immersion néerlandais.



### L'école communale de Jandrain :



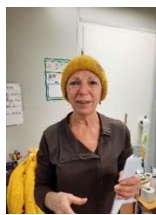
Brigitte Wauters  
Ecole communale Jandrain  
59, chaussée de Wavre  
1350 Orp-Jauche  
019/63 53 89

Maternelles : 77

Primaires : 103

Total enfants : 180

L'équipe d'accueil extra-scolaire de Jandrain vous accueille de 6h30 à 18h30 sauf le mercredi jusqu'à 17h30.



## Accueil extra-scolaire de Noduwez

**Adresse :** Ecole communale, Rue Pierre Renard 3, 1350 Noduwez

**Personne de contact :** Meremans Jennifer - Chargé de projet

**Tel :** 019/63.02.95

**Courriel :** atlorpjauche@gmail.com

**Accueillant(e) :** 0479/82.07.88

**Courriel :** Accueillextrasconoduwez@gmail.com

**Directrice de l'école :** Wauters Brigitte – Directrice

**Tel :** 019/65.59.07

**Courriel :** enseignants@ecoledenoduwez.be

Notre école se veut accueillante, soucieuse des besoins de chaque enfant et ouverte au monde extérieur.

Nous visons à la valorisation des capacités de chacun et nous veillons à l'épanouissement des enfants, à l'affirmation de soi, à l'esprit d'autonomie, au sens des responsabilités et de la démocratie.



### L'école communale de Noduwez :



Maternelles : 25

Primaires : 54

Total enfants : 79

L'équipe d'accueil extra-scolaire de noduwez vous accueille de 7h à 18h30 sauf le mercredi jusqu'à 17h30.



## Le réseau libre

Nos principes pédagogiques visent à faire vivre une école citoyenne -et non compétitive- au sein de laquelle des valeurs comme la solidarité, la démocratie, l'intégration, le refus du décrochage, animent la communauté éducative.

## Accueil extra-scolaire d'Orp-le-Grand

**Adresse :** Ecole libre Saint Joseph, Rue E. Vandervelde 9, 1350 Orp-Jauche

**Personne de contact :** Godefroi Valérie - Chargé de projet et Directrice

**Tel :** 019/63.57.43 – 0471/59.83.00

**Courriel :** [direction@ecolesaintjosephorp.be](mailto:direction@ecolesaintjosephorp.be)

Ecole libre Saint Joseph



Maternelles : 46

Primaires : 86

Total enfants : 132




L'équipe d'accueil extra-scolaire d'Orp-le-Grand vous accueille de 6h30 à 18h00.



## Accueil extra-scolaire de Jauche

**Adresse :** Ecole libre Saint Martin, Rue de l'Hulpeau 9, 1350 Jauche  
**Siège :** rue E. Vandervelde 9, 1350 Orp-Jauche  
**Personne de contact :** Godefroi Valérie - Chargé de projet et Directrice  
**Tel :** 019/63.50.92 – 0471/59.83.00  
**Courriel :** [direction@ecolesaintmartin.be](mailto:direction@ecolesaintmartin.be)



	Ecole libre Saint Martin
	Maternelles : 20
	Primaires : 56
	Total enfants : 76

L'équipe d'accueil extra-scolaire de Jauche vous accueille de 6h30 à 18h00.



Tous les milieux d'accueil des deux réseaux confondus proposent :

- ✚ Des ateliers créatifs (bricolages, dessins, peintures),
- ✚ Des ateliers jeux de société (via des malles à jeux intérieures),
- ✚ Des jeux symboliques,
- ✚ Des jeux extérieurs (via des malles à jeux extérieures),
- ✚ Des ateliers natures (potager),
- ✚ Des malles à livres (en partenariat avec la bibliothèque communale d'Orp-le-Grand),
- ✚ Des ateliers culinaires (dans certains milieux d'accueil).

Ces activités ne sont pas obligatoires. Les enfants restent libres de choisir leur(s) activité(s) suivant le panel mis à leur disposition. Ils peuvent également proposer autre chose, s'occuper seul ou discuter avec leurs copains/copines.



## 2) Le service de l'Accueil Temps Libre

✚ L'Echevine de l'Accueil Temps Libre et la Présidente de la CCA

Madame Maud Stordeur - 0476/41.68.09 - maud-stordeur@hotmail.com

Elue aux élections communales du 14 octobre 2018 avec comme attributions la Petite-Enfance, la Jeunesse, l'Accueil Temps Libre, la Santé, la Culture, le Tourisme et les Noces d'or.

✚ La coordinatrice de l'Accueil Temps Libre

Jennifer Meremans - 019/63.02.95 - atlorpjauche@gmail.com

Contrat à 3/4 temps au sein de l'Administration Communale : un mi-temps en tant que Coordinatrice ATL et ¼ temps en tant qu'employée communale où elle remplit entre-autre la fonction de responsable de projets pour les accueils dans les 6 implantations scolaires communales.

## 3) Les milieux d'accueil et les clubs sportifs sans agrément

### Dans le village de Folx-les-Caves :

#### Craie de Sol

Adresse : rue du Tombois 10, 1350 Orp-Jauche (Folx-les-Caves)

Personne de contact : Marc Vermeulen

Tel : 0485/95.81.75

Courriel : marc.vermeulen@craiedesol.be

Site internet: Craiedesol.be



ATELIERS COURS STAGES / DESSIN PEINTURE GUITARE : dessiner, peindre, jouer de la guitare sont source d'épanouissement. Dans une ère de sur-information, Craiedesol.be est un lieu où la découverte artistique, l'envie, l'imagination, contribuent au développement de chacun et guident l'expression. Le cadre d'éveil à l'image et à la musique fait découvrir le plaisir de trouver son propre langage.

## Dans le village Jauche :

### Artiste53-Atelier Nomi

Adresse : Rue du Moulin 3, 1350 Jauche  
Personne de contact : Eelens Valérie - Artiste-art-thérapeute  
Tel : 0475/91.64.11  
Courriel : [valerie.eelens@skynet.be](mailto:valerie.eelens@skynet.be)  
Site internet (en cours) : [atelier-nomi.be](http://atelier-nomi.be)

L'atelier propose :

- des cours et des stages d'éveil créatif pour les enfants à partir de 5 ans,
- des cours de céramique et de couture à destination des ados et des adultes,
- des ateliers artistiques à visée thérapeutique pour enfants, ados et adultes.

### MOULIN DE JAUCHE (ouverture prochainement)

Adresse : Rue du Moulin 3, 1350 Jauche  
Personne de contact : Hottois David - Eelens Valérie  
Tel : David 0473 / 41 61 08 - Valérie 0475 / 91 64 11  
Courriel : [entreprise.moulindejauche@gmail.com](mailto:entreprise.moulindejauche@gmail.com) - [valerie.eelens@skynet.be](mailto:valerie.eelens@skynet.be)

Ouverture prochainement d'un atelier de poterie et de céramique. 3 salles de 100 mètres carrés chacune seront également présentes dans les bâtiments de l'ancien moulin seigneurial de Jauche afin d'y faire des ateliers pour adultes et enfants tels que : bricolage nature, cuisine du monde, judo, karaté, yoga, théâtre, musique, conférences, bien être et d'autres animations.



Il n'y a pas encore de date officielle, les travaux sont en cours de finitions !

## Les Ateliers Buissonniers du Terrier

Adresse : Rue du Mont 15/2, 1350 Jauche

Personne de contact : Aurélie Dacosse

Tel : 0477/46.38.71

Courriel : ateliersbuissonniersduterrier@gmail.com

Page Facebook : Les Ateliers Buissonniers du Terrier

Aurélie Dacosse, éducatrice spécialisée en accompagnement psycho-éducatif propose des stages pour enfants portant sur de nombreuses thématiques telles que la cuisine (confection de pain, de hamburger végétarien), le contact à la nature (le potager, le compostage, les soins de la peau au naturel) accompagnés de moment de jeux libres.



## INTERLINGUA

Adresse : A l'école libre Saint Martin : Rue de l'Hulpeau, 9 à 1350 Jauche

Personne de contact : Lesne Jean-Marc

Tel : 0474/98.85.58

Courriel : info@interlingua-asbl.be

Site internet : <http://www.interlingua-asbl.be/>



Activités ludiques en langues, stages kids de 5 à 12 ans.

# Dans le village de Jandrain -Jandrenouille :

## Tennis de Table (T.T.) Jandrain

Adresse : Salle La Tannerie, 1350 JANDRAIN

Personne de contact : Ravet Roger (Président) - Delhaye Jean-François ( Secrétaire-entraîneur )

Tel : 0475/910723 - 0472/924229

Courriel : [jeanfrancois.delhaye@skynet.be](mailto:jeanfrancois.delhaye@skynet.be)

Le Club comprenant 5 ou 6 équipes de la 3 ème à la 6 ème provinciale.

Entraînements dirigés pour les débutants et moins de 13 ans :

- Lundi de 19h30 à 20h30 et jeudi (si assez de candidats) de 18h30 à 19h30,
- Mercredi de 19h30 à 21h30,
- Jeudi de 18h30 à 20h30,

Cours particuliers : Dimanche après-midi.

Matches : Débutants :

- Samedi à 14h00 ou les vendredis soir 20h00 (4 tables pour les matches, 6 tables lors des entraînements).

Matches (dans la province de Liège) :

- Vendredi 20h00 et samedi 19 h00.



## Dans le village d'Orp-le-Grand :

### Fédération Dyle Gette ASBL (Pêche)

Adresse : Rue de Fontigny 72, 1350 Orp-le-Grand

Personne de contact : MOTTIN Jean-Luc

Tel : 0485/83 76 95

Courriel : jeanlucmottin@skynet.be



Stage annuel d'initiation à la pêche au coup et à la carpe chaque dernière semaine du mois d'août.



### RFC Orp-Noduwez

Adresse : rue J. Jadot, 1350 Orp-Jauche

Personne de contact : De Nayer Pierre - Président

Tel : 0497/69.48.42 (Cécile Verheyen, secrétaire)

Courriel : contact@rfcorpnoduwez.be

Dès 5 ans, la pratique du football développe la psychomotricité, l'esprit d'équipe, le respect et le jeu. Ouvert aux garçons comme aux filles.



## ESKI libre ASBL

Adresse : Rue du Crécou 27A, 1350 Orp-Le-Grand  
Personne de contact : Kienen Patrick et Valérie  
Tel : 0478/67.38.55  
Courriel : eskilibre@hotmail.com

Une petite salle avec de nombreuses possibilités... L'endroit idéal également pour y fêter son anniversaire... Lors des beaux jours, un espace bloc est accessible à l'extérieur.



## Taekwondo Wolf Academy

Adresse : Centre sportif de LINCENT :rue des écoles 6, 4287 LINCENT  
(en attente de la réparation du CHAUFFOUR)  
Personne de contact : Dewandre Olivier  
Tel : 0477/89.75.74  
Courriel : dewandre.trolin@gmail.com  
Site Web : <http://www.tkdwolfacademie.be/>

Le Taekwondo Wolf Académie fait partie de l' A.B.F.T. (association belge francophone de Taekwondo) fédération officielle reconnue par l'ADEPS et le COIB pour la Belgique. La fédération organise des formations et des séminaires de recyclage afin que ses instructeurs puissent suivre les évolutions du Taekwondo dans tous les domaines (combat, technique, self-défense).



Cours pour enfant à partir de 5 ans. Différents groupes en fonction des niveaux.

## Passion sports asbl

Adresse : Salle communale d'Orp-Le-Grand- Siège social : Rue de la tuilerie 13,  
1350 Marilles  
Personne de contact : Userstam Magali  
Tel : 0485/05.68.73  
Courriel : [passionsportsasbl@gmail.com](mailto:passionsportsasbl@gmail.com)

## Kin-Ball Jodoigne ASBL

Adresse : Rue Le Brouc 5, 1357 Helecine | Rue des Marronniers 17, 1360 Perwez (en attente de la réparation du CHAUFFOUR)- Siège social : Clos du Gros Fossé 3/6, 1350 Orp-le-Grand  
Personne de contact : Gordenne Christophe  
Tel : 0491/36.38.02  
Courriel : gordenne@gmail.com



Le sport KIN-BALL® c'est quoi ?

UN SPORT COLLECTIF EN PLEIN DÉVELOPPEMENT, UN CONCEPT DIFFÉRENT, QUI ÉVEILLE LA CURIOSITÉ.

Une énorme balle de 1,22 m de diamètre qui focalise l'attention ; 3 équipes de 4 joueurs sur un terrain carré de 20 m de côté. Un sport de coopération : toute l'équipe de 4 joueurs est sans cesse active, en attaque comme en

défense. Les frappes de balle, l'aspect tactique et technique, les glissades lors des réceptions défensives, la rapidité d'exécution et la vitesse de réaction sont les maîtres mots...

Pour résumer : **UN SPORT SPECTACULAIRE ET DYNAMIQUE, ACCESSIBLE À TOUS DÈS 8 ANS**



## La Bomba Poney Club

Adresse : Rue du Bost 3, 1350 Orp-Jauche (Maret)  
Personne de contact : Tordoir Laurence  
Tel : 0497/36.74.83  
Courriel : bombaponeyclub@gmail.com



## Les écuries de Maret

Adresse : rue de Libertange 26, 1350 Orp-Jauche (Maret)

Personne de contact : Daniel Melody

Tel : 0489/57.71.76

Courriel : lesecuriesdemaret@gmail.com



## INTERLINGUA

Adresse : A l'école communale d'Orp-Le-Grand : Rue sylvain Bawin  
40-42, 1350 Orp-Le-Grand

Personne de contact : Lesne Jean-Marc

Tel : 0474/98.85.58

Courriel : info@interlingua-asbl.be

Site internet : <http://www.interlingua-asbl.be/>



Activités ludiques en langues, stages kids de 5 à 12 ans.



## L'atelier de Benoit

Adresse : rue Sainte-Adèle 80, 1350 Orp-Le-Grand

Personne de contact : Benoit Roels

Tel : 0472/20.02.45

Courriel : roelsbe@gmail.com

Site Web : <http://www.benoitroels.net>

Cours de dessin pour les jeunes de 8 à 16 ans.

Apprentissage : Les bases du dessin d'observation, anatomie, perspective, fusain, ombre et lumière, encre à la plume et au pinceau, aquarelle, peinture à l'huile, bande dessinée.

Stage de BD en été.



## Little Dots

Adresse : rue Achille motte 31, 1350 Orp-Le-Grand

Personne de contact : Sonja Mottin

Tel : 0474/66.06.08

Courriel : contactmisslittledots@gmail.com

LITTLE  
DOTS

Le studio LITTLE DOTS anime des ateliers créatifs pour enfants et adultes.



## Dans le village de Marilles :

### INTERLINGUA

Adresse : A l'école communale de Marilles : Rue de Hannut 48, 1350 Marilles

Personne de contact : Lesne Jean-Marc

Tel : 0474/98.85.58

Courriel : [info@interlingua-asbl.be](mailto:info@interlingua-asbl.be)

Site internet : <http://www.interlingua-asbl.be/>



Activités ludiques en langues, stages kids de 5 à 12 ans.

## Dans le village de Noduwez :

### RFC Noduwez

Adresse : rue Emile Landeut, 1350 Noduwez

Personne de contact : De Nayer Pierre - Président

Tel : 0497/69.48.42 (Cécile Verheyen, secrétaire)

Courriel : [contact@rfcorpnoduwez.be](mailto:contact@rfcorpnoduwez.be)

Dès 5 ans, la pratique du football développe la psychomotricité, l'esprit d'équipe, le respect et le jeu. Ouvert aux garçons comme aux filles.



## En dehors de l'entité :

### Basket Club Orp-Jauche ASBL

Adresse : Rue Le Brouc 5, 1357 Hélécinne

Personne de contact : Ghenne Marie-Christine

Tel : 0495 35 78 74

Courriel : [marie-christine.ghenne@skynet.be](mailto:marie-christine.ghenne@skynet.be)



## 4) Les mouvements de jeunesse

### L'unité scout Saint-Martin d'Orp-le-Grand HB 011

**Adresse des locaux :** Rue Joseph Jadot 79A, 1350 Orp-le-petit

**Courriel :** [staffu@scoutsdorp.be](mailto:staffu@scoutsdorp.be)

**Site web :** <https://www.scoutsdorp.be/>



Unité Saint Martin d'Orp-Le-Grand HB011

L'unité scout accueille les enfants de 6 ans\* minimum à 18 ans. Ils sont répartis en 6 sections : les Baladins, les Louveteaux, les Louvettes, les Guides, les Scouts, les Pionniers.

\*Inscription possible pour les enfants à partir de 6 ans. Comme le précise le règlement fédéral de la fédération "Les Scouts Baden-Powell de Belgique" qui nous chapeaute, cet âge doit être atteint au 31 décembre de l'année de l'inscription de l'enfant dans sa section.

## 5) Les bibliothèques communales et le musée d'Orp-Jauche

### Les bibliothèques

**Adresse :** Jandrenouille et Orp-le-Grand

**Personne de contact :** René Linard

**Tel :** 0474/58.88.31

**Courriel :** [rlinard45@gmail.com](mailto:rlinard45@gmail.com) - [bibliothequeoj@gmail.com](mailto:bibliothequeoj@gmail.com)

Il y a deux bibliothèques sur la commune d'Orp-Jauche. Elles sont mises à disposition pour le plaisir de lire et de partager certains événements culturels durant l'année.

- ✚ La bibliothèque communale de Jandrenouille est établie rue de Branchon, 3 (en face de l'église). Elle est ouverte le dimanche de 10h00 à 12h30.
- ✚ La bibliothèque communale d'Orp-le-Grand est établie rue Sylvain Bawin, 50 (près de l'école). Elle est accessible le mercredi de 14h30 à 16h30 et le samedi de 10h00 à 12h00.



Le prêt des livres est gratuit, pour une durée de 3 semaines.

## Musée du Corps de Cavalerie français - Mai 1940

Adresse : Chée de Wavre 61, 1350 Jandrain

Personne de contact : De Hennin Richard

Tel : 019/63 56 49- 0475/87.70.15

Courriel : richard.dehennin@gmail.com

Voué au souvenir des combats du "Corps de Cavalerie français 1940", le musée présente au visiteur des documents rares, cartes, photos, pièces d'équipement, armements, munitions, ... de tous les régiments français qui ont pris part aux combats de mai 1940. Mis aux ordres du Général Blanchard, le Corps de Cavalerie du Général Prioux (2ème et 3ème Divisions légères Mécaniques) a reçu la mission d'assurer la couverture de la mise en place de la 1ère Armée. Concrètement, il doit empêcher les troupes allemandes de prendre contact avec la position de défense d'arrête de la 1ère Armée avant le 14 mai au matin.

### 6) Les services de jeunesse communaux

#### Le service Jeunesse "CAPJ"

Adresse : Ecole communale d'Orp-le-Grand

Personne de contact : Jessica DETRAUX et Maïté VANDERBRUGGEN

Tel : 019/63.02.20

Courriel : capjeunesseoj@gmail.com

Le service Jeunesse Cap J organise des stages durant toutes les vacances scolaires (sauf durant le mois de juillet où il s'agit de la plaine communale).

Il organise pour les enfants de 2.5 ans à 12 ans des mercredis et samedis malins, les spectacles en collaboration avec le centre culturel de Jodoigne, des évènements divers (la journée infantine, place aux enfants, sorties extérieures telles qu'une sortie cinéma, un bowling, une balade au parc à Hélecine, la journée "Bewap" avec le conseil communal des enfants, la journée de l'arbre, la journée de la poule, « un jouet sympa servira deux fois », la rencontre de Saint-Nicolas en collaboration avec la petite-enfance pour les enfants âgés de 0 à 12 ans).

A partir de 2021, des stages pour les adolescents seront programmés.



## La plaine de vacances

Adresse : Commune d'Orp-Jauche  
Personne de contact : Jennifer Meremans  
Tel : 019/63.02.95  
Courriel : atlorpjauche@gmail.com

La commune d'Orp-Jauche propose aux enfants de 2,5 ans à 12 ans, un lieu d'accueil de qualité durant tout le mois de juillet. Elle propose des activités variées tout en laissant place à l'enfant d'exprimer sa créativité, de prendre des initiatives et aussi du « temps libre ».



Le but est donc d'offrir des activités éducatives et ludiques et que les enfants apprennent la vie en société tout en s'amusant.

## La Maison des Jeunes

Adresse : Au 1er étage du Pavillon Chaville, Rue du Chaufour , 10/3 à 1350 Orp-le-Grand  
Personne de contact : Vanessa Haté – Animatrice - Coordinatrice  
Tel : 0471/433 813  
Courriel : mdjorpjauche@hotmail.com

Active depuis 2013 sur le territoire d'Orp-Jauche, la Maison des Jeunes propose toutes sortes d'activités pour et par les jeunes. De la salle d'accueil aux ateliers photographie en passant par les soirées DJ, les sorties et les camps. Ce service est ouvert à tout le monde et prêt à accueillir ! Il est ouvert le mardi, mercredi, vendredi et samedi.



## Chapitre 2 : Rappel des besoins ressortis dans l'état des lieux de 2015

- ✚ Un manque d'accueil et d'activités : un manque de place au sein des stages, un manque d'activités offertes aux plus petits, un manque d'activité plus sportives, un manque de local dédié uniquement à l'accueil extra-scolaire et du matériel tels que des armoires fermables pour mettre les jeux en sécurité, un manque de personnel pour l'accueil extra-scolaire, un manque d'accueil durant les conférences pédagogiques, un manque d'offre sur certaines entités (Jandrenouille, Marilles, Folx-les-Caves et Enines).
- ✚ Un besoin d'avoir un suivi dans les formations du personnel.

# Chapitre 3 : Constat de l'analyse des besoins dans l'état des lieux de 2020

## Les manques au niveau des infrastructures intérieures :

- ✚ Les espaces dédiés à l'accueil extra-scolaire sont soit trop petits, soit mal situés, pas toujours adaptés aux petits (manque de réducteurs WC, de tables à langer, d'espaces intimes, d'éviers). Ils sont souvent mal insonorisés. Il y a un manque accru de place pour accueillir tous les enfants;
- ✚ Amélioration des infrastructures intérieures à faire chez les opérateurs;
- ✚ Un manque d'infrastructures dédiées à la sieste lors de l'encadrement de jeunes enfants chez les opérateurs;
- ✚ Il y a un manque d'insonorisation, beaucoup d'enfants se plaignent qu'il y a trop de bruit dans les espaces intérieurs.

## Les manques au niveau des infrastructures extérieures :

- ✚ Dans certains accueils extra-scolaires, ou chez certains opérateurs, il manque des abris pour les enfants et leurs affaires personnelles;
- ✚ Chez certains opérateurs, il y a un besoin d'aménagements afin de garantir la sécurité aux abords de leur activité et pour les rendre plus accessibles;
- ✚ Chez certains opérateurs, il y a un besoin d'aménagements, d'agrandissements de locaux pour faire face à la demande des familles;
- ✚ Les enfants sont en manque de structures de jeux extérieurs surtout pour les plus grands (ex : trottinettes, trampoline,...);
- ✚ Ils sont en manque de contact avec les animaux, ils en aimeraient la présence sur leur lieux d'accueil;
- ✚ Les enfants réclament une séparation entre l'espace maternelle et primaire, les jeux étant différents.

## Les manques au niveau du matériel d'animation :

- ✚ Un problème de rangement est recensé que ce soit pour l'accueil extra-scolaire ou pour les opérateurs. La taille ou le partage des locaux ne permet pas de laisser un matériel sur place en sécurité;
- ✚ Il y a un manque de jeux que ce soit d'intérieur ou d'extérieur, de matériel adapté afin de pouvoir diversifier les manipulations des enfants et développer leurs compétences et développement.

## Les manques au niveau des formations :

- ✚ Un suivi dans le programme de formation pour toutes les personnes travaillant dans les écoles;
- ✚ L'accès aux réunions pour le personnel en renfort dans l'accueil extra-scolaire;
- ✚ Une connaissance des formations nécessaires et adaptées pour les opérateurs qui pourraient leur être utile au sein de leur activité.



## Les manques au niveau de l'encadrement :

- ✚ Un encadrement supplémentaire lors de la prise en charge de l'accueil extra-scolaire le matin : un minimum de deux personnes afin de garantir la sécurité des enfants;
- ✚ Une stabilité dans le personnel en renfort à l'accueil extra-scolaire;
- ✚ Le manque de disponibilité du personnel sur le marché de l'emploi;
- ✚ Dans l'accueil extra-scolaire, une personne nommée responsable pour chaque section quand elles sont séparées;
- ✚ L'importance pour les enfants d'avoir des repères, ils reviennent à tel endroit car il y a tel animateur ou encadrant.

## Les manques au niveau de la gestion :

- ✚ Une demande de reconnaissance au sein de l'équipe pédagogique d'une école;
- ✚ Une demande d'information diffusée aux parents sur le travail offert par les accueillant(e)s et les formations suivies;
- ✚ Les opérateurs souhaiteraient une gestion moins lourde pour leurs activités.

## Les manques au niveau de la coordination et des partenariats :

- ✚ Demande de partenariat entre l'équipe du corps professoral et les équipes de l'accueil extra-scolaire afin d'influencer une synergie commune tout au long de la journée;
- ✚ Le service ATL est encore méconnu par les parents qui n'ont pas compris la différence entre l'accueil extra-scolaire et l'accueil temps libre. Ils ne perçoivent pas les règlements, ni les valeurs qui les concernent;
- ✚ Les opérateurs ont besoin d'une plus grande visibilité dans les communes avoisinantes, d'un point relais central afin de faciliter la communication entre eux mais également avec les familles. Ils ont besoin d'organiser des partenariats afin de limiter les coûts et offrir plus de diversité aux enfants.

## Les manques en matière d'accessibilité soit de coût, de situation géographique ou pour les enfants à besoins spécifiques :

- ✚ Veiller à l'accessibilité au niveau du coût de l'accueil extra-scolaire depuis la mise en place d'un système payant. Une évaluation sera faite au terme d'une année. Pour rappel, le CPAS reste disponible pour aider les familles;
- ✚ Un manque d'accueil durant le week-end ou des journées ponctuelles pour les familles du secteur médical. Un accueil plus long avant et après les stages;
- ✚ Des réductions pour les petits stages pour les familles nombreuses. Le service jeunesse communal offre une réduction de 10%;
- ✚ Un manque de transport afin de rendre les activités accessibles aux familles des entités éloignées, ou de faciliter le transport au départ des écoles vers les opérateurs ou de faciliter le transport entre opérateurs;
- ✚ Un manque de places pour faire face à la demande des familles;
- ✚ Un manque de locaux disponibles pour offrir des activités aux enfants. Des opérateurs sont disponibles mais n'ont pas de local;
- ✚ Un manque d'offre dans certaines entités;



- ✚ Il n'y a pas d'école spécialisée et aucun enfant n'a de gros besoin spécifique. Les écoles ne sont pas aménagées spécifiquement pour accueillir des enfants avec un gros handicap. Les écoles ne disposent pas de toilettes adaptées. Nous accueillons par contre bien des enfants ayant des troubles de l'apprentissage, souffrant d'hyperactivité, ayant des troubles de locomotion légers. Nos écoles sont en lien avec plusieurs centres tels que l'Hacienda (foyer pédagogique) et le centre d'accueil FEDASIL. Il en va de même pour les locaux des opérateurs. Peu d'entre eux sont formés ou ont des locaux adaptés aux enfants en difficultés. Une nouvelle opératrice sur notre commune est en réflexion sur un projet permettant l'inclusion des enfants à besoins spécifiques.

### Les manques au niveau de l'offre :

- ✚ La population semble ne pas connaître le potentiel d'activités proposées par notre commune;
- ✚ Il y a une forte demande d'augmentation des activités sportives telles que du basket, du roller, de la natation, de la gymnastique, de la danse classique, danse hip-hop, de l'athlétisme, du tennis, plus de choix dans les sports de combat. Notre commune ne disposant pas de telles infrastructures, un partenariat avec les communes avoisinantes devrait être envisagé;
- ✚ Les enfants sont sensibles aux choix possibles pour eux (ex : avoir 2 choix de stages pour une même semaine, un même jour), et pour les enfants restant plusieurs semaines, il y a l'envie que les thèmes changent d'une semaine à l'autre. Les enfants sont sensibles que l'on tienne compte de leur avis et de leurs propositions;
- ✚ Des infrastructures telles que des skate-parks;
- ✚ Des ateliers culinaires;
- ✚ Des cours de langues : le néerlandais et l'anglais ont été cités;
- ✚ Des activités culturelles telles que du théâtre avec l'accès à des déguisements, ou de l'éveil musical (solfège, guitare, violon, piano, chants);
- ✚ Des journées avec des stages combinés (ex : créatif et équitation) mais ce qui impliquerait un moyen de transport.
- ✚ Plus de stages durant le mois de juillet et une plaine durant le mois d'août.
- ✚ Des stages à thèmes différents. La population demande de la nouveauté (stages mères-filles, de cuisine, d'informatique, de nature avec une mini ferme);
- ✚ Les 2.5-4 ans : demande d'autre chose que la psychomotricité;
- ✚ Les 12-15 ans : il y a une demande pour des activités adaptées à cette tranche d'âge;
- ✚ Un manque d'activités en lien avec la nature;
- ✚ L'importance de retrouver les amis lors de l'accueil est primordiale dans le bien-être des enfants (ex : manque de leur relation durant les grandes vacances), manque de leur pairs dans leur activité car celle-ci n'est pas offerte sur notre territoire;
- ✚ Les enfants aimeraient voir naître des journées à thèmes : journée foot, danse, magie.

### Les manques au niveau de l'information :

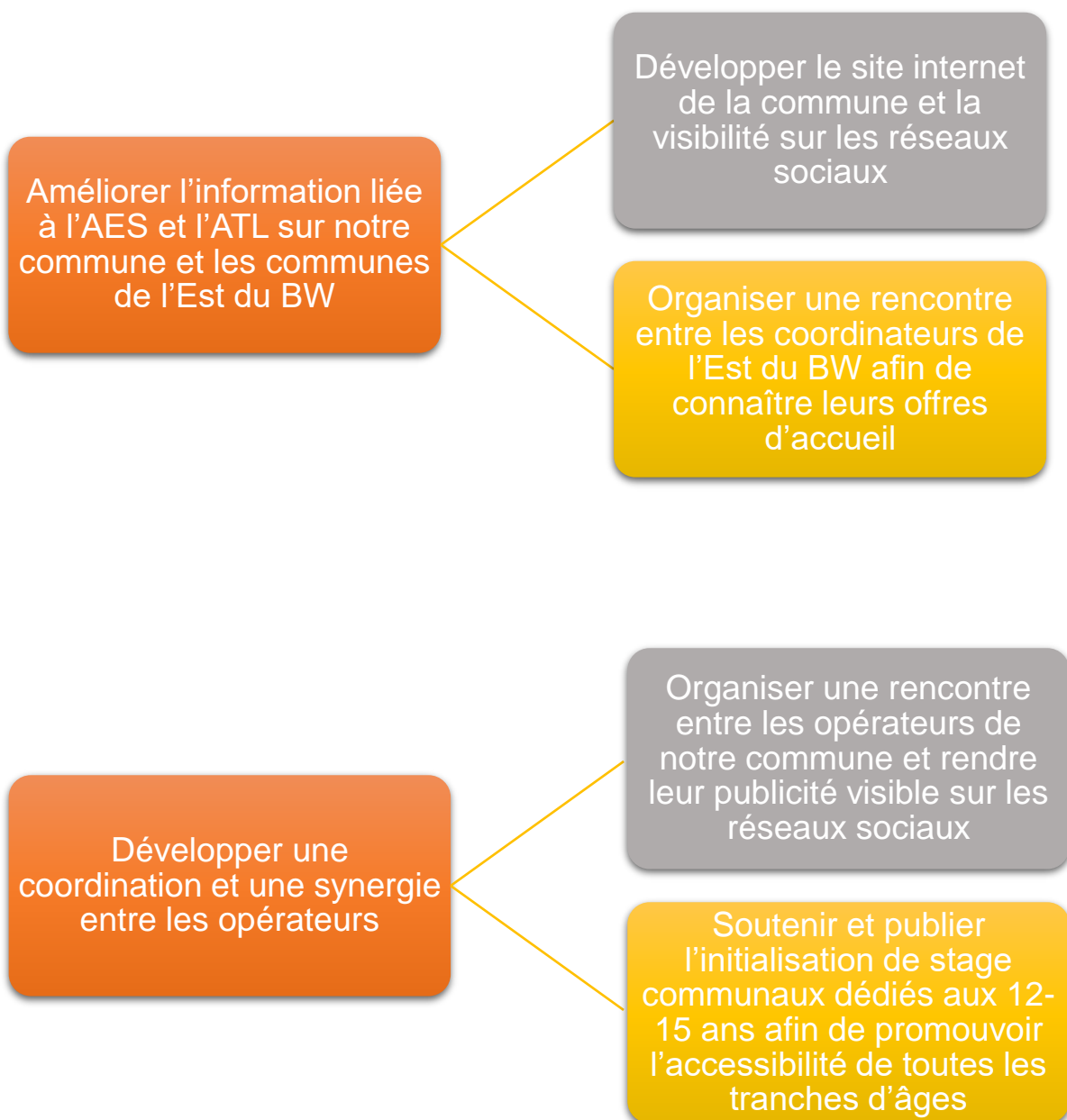
- ✚ Un manque d'informations de l'offre sur le territoire; certaines familles ne savent toujours pas ce qui existe sur notre commune, les informations peuvent également arriver trop tardivement.

## Les autres manques :

- ✚ Remédiation scolaire en petits groupes;
- ✚ Des activités en lien avec la sécurité routière, le secourisme, le harcèlement pour les « jours blancs ».

# Chapitre 4 : Les objectifs pour les années 2021-2026

## A. Dans la première année



Soutenir et aider à la réalisation d'un projet pédagogique de l'AES

Aider le chargé de projet et l'équipe d'accueillant(s) à réaliser le projet pédagogique

Soutenir la reconnaissance des accueillant(e)s

Informar les citoyens des équipes de l'AES de notre commune via les réseaux sociaux et « l'Info » en partenariat avec le chargé de projet

Viser une politique de la promotion de la santé et éco-responsable dans nos structures de l'extra-scolaire

Intégrer l'équipe d'Eco Team de la commune afin de soutenir et impulser des actions écologiques au sein de l'AES et favoriser le contact avec la nature durant celui-ci

## **B. Dans les 2 ans**

Promouvoir l'accessibilité à toutes les tranches d'âges

Impulser des activités diversifiées pour les 2.5 ans à 6 ans (hors psychomotricité)

Développer une coordination et une synergie entre les opérateurs

Impulser des partenariats avec le service jeunesse de la commune

Veillez à l'amélioration des infrastructures de l'AES

Attirer l'attention sur la sécurité de l'AES en matière d'incendie

### C. Dans les 3 ans

Développer une coordination et une synergie entre les opérateurs

Impulser des partenariats entre les opérateurs de notre commune

Veillez à l'amélioration des infrastructures de l'AES

Organiser une concertation avec les directrices d'écoles et le PO afin de trouver des locaux adaptés aux besoins de l'AES

## D. Dans les 4 ans

Développer une coordination et une synergie entre les opérateurs

Impulser des partenariats entre les opérateurs hors de notre commune

Veillez à l'amélioration des infrastructures de l'AES

Viser la mise en place de conditions sonores favorables à un accueil de qualité

## E. Dans les 5 ans

Développer une coordination et une synergie entre les opérateurs

Proposer des formations adaptées aux besoins des opérateurs

## F. Tous ans

A côté de ces nouveaux objectifs, il y a ceux que l'on maintient d'un programme CLE à un autre, ou qui répondent à des obligations décrétales, à savoir :

Maintenir un potentiel d'accueil équivalent à ce qui a été fait en 2015-2021, c'est-à-dire :

- + Un accueil ouvert matin et fin d'après-midi dans chacun des villages où se trouve une implantation scolaire :
  - Orp-le-Grand (1 enseignement émanant du réseau communal et 1 du réseau libre);
  - Jauche (1 enseignement émanant du réseau communal et 1 du réseau libre);
  - Folx-les-Caves;
  - Jandrain;
  - Noduwez;
  - Marilles
- + Des animations les mercredis après-midi et les samedis en périodes scolaires par le Service Cap J;
- + Des stages et une plaine durant les vacances scolaires.

Aider les accueillant(e)s à se professionnaliser davantage.

Améliorer l'information liée à l'AES et l'ATL sur notre commune et les communes de l'Est du BW

- + En impulsant des partenariats,
- + En mettant à jours les données 1 fois par an.

Développer une coordination et une synergie entre les opérateurs

- + Inviter les opérateurs lors de la plaine de vacances afin de faire des initiations sportives et culturelles.

Viser une politique de la promotion de la santé et éco-responsable dans nos structures de l'extra-scolaire

**Tous ces objectifs couvrant la période de 2021-2026 seront déclinés en plans d'actions annuels.**

## Chapitre 5 : Les modalités de collaboration entre les opérateurs

Des réunions d'équipe entre le réseau libre et le réseau communal se font grâce à des réunions trimestrielles avec les accueillant(e)s fixes organisées par la Coordinatrice ATL. Le ROI et le projet pédagogique y sont également réfléchis et créés. Les informations sur les formations organisées y sont diffusées et prises en commun pour le personnel des deux réseaux confondus.

Un partenariat est né avec la bibliothèque communale, Monsieur Linard nous fournit des livres pour notre projet malles à livres.

Un partenariat est né avec le CPAS en 2020, ils nous ont offert des livres pour notre projet malles à livres.

En 2019, lors de la plaine de vacances, il y a eu plusieurs partenariats avec des opérateurs de notre commune et des communes avoisinantes afin de faire découvrir leurs activités. Ce partenariat n'a pu s'étendre aux autres partenaires durant la plaine de vacances 2020 à cause de règle sanitaire due à la pandémie du Covid-19, mais la collaboration sera reprise et proposée dès 2021, si les conditions le permettent.

Cap J a déjà collaboré avec plusieurs opérateurs de notre commune afin d'offrir une diversité lors de ses stages tels que la Bomba et Little Dots mais collabore également avec des partenaires extérieurs tels que Cap Sciences, Smah Informatique et le cirque Stromboli.

Cap J collabore également avec beaucoup d'infrastructures lors de la journée « Place aux enfants » afin de faire découvrir les métiers sur notre commune.

## Chapitre 6 : Les modalités d'informations aux usagers potentiels

### A. Bulletin communal - L'info

Les programmes ou activités spécifiques de stages communaux, Cap J et la plaine de vacances du mois de juillet sont annoncés dans le bulletin communal, afin de toucher les enfants qui ne sont pas scolarisés dans l'une des écoles du territoire communal.

### B. Informations diffusées via les écoles

Depuis le printemps 2019, notre commune s'est inscrite dans une démarche écologique avec la mise en place d'une Eco Team. Elle a mis en place l'utilisation des voies numériques afin de partager les informations entre elle et les écoles qui renvoient les mails vers les parents.

Le règlement et les modalités d'organisation des accueils extrascolaires sont diffusés aux parents en début d'année scolaire.



Le programme de la plaine de vacances du mois de juillet est diffusé via les écoles au début du mois de mai.

Les programmes d'activités des stages Cap J sont diffusés durant toute l'année.

Le programme d'activités des mercredis et des samedis malins de Cap J sont diffusés à plusieurs reprises durant l'année.

Les autres activités ponctuelles organisées par le service jeunesse sont également diffusées.

L'organisation de la journée "Place aux enfants" encadrée par l'équipe Cap J est diffusée également via les écoles. Les animatrices se rendent dans les écoles et remettent des documents aux enfants. Cette action concerne les enfants à partir de la 3<sup>ème</sup> primaire.

Les informations sont également communiquées aux accueillant(e)s des deux réseaux confondus lors des réunions trimestrielles.

Des affiches de l'ONE sont distribuées aux accueillant(e)s pour qu'ils/elles les mettent en évidence dans leur accueil en fonction des thèmes travaillés durant l'année.

## C. Internet

La commune est très présente sur internet. Elle publie les informations liées aux activités extra-scolaires via le site internet de la commune et via le réseau social « Facebook » des différents services et de l'Echevine en charge de l'ATL.

Les inscriptions aux stages ou activités communales, à la plaine de vacances, à la journée "Place Aux Enfants" se fait via le site de la commune menant vers des formulaires "Google Form".

### [Site internet de la commune :](#)

<https://www.orp-jauche.be/>

### [Le service d'Accueil Temps libre :](#)

<https://www.orp-jauche.be/ma-commune/administration/accueil-temps-libre>

*Pour la plaine de vacances :*

<https://www.orp-jauche.be/loisirs/stages-et-activites-extrascolaire/la-plaine-de-juillet>

Pour toutes les informations concernant les activités de l'accueil extra-scolaire des deux réseaux confondus et pour les activités et les stages des opérateurs transmettant à la coordinatrice ATL leurs informations : <https://www.facebook.com/Atlorpjauche>

### [Le service Jeunesse Cap J](#)

<https://www.orp-jauche.be/loisirs/stages-et-activites-extrascolaire/les-stages-de-capj>

<https://www.facebook.com/Service-Jeunesse-Capj-118147414911653>

### [Le service Jeunesse Maison des jeunes](#)

<http://mdjorpjauche.byethost15.com/>

[https://www.facebook.com/mdjorpjauche/?ref=aymt\\_homepage\\_panel](https://www.facebook.com/mdjorpjauche/?ref=aymt_homepage_panel)

## Chapitre 7 : Les modalités de répartition des moyens communaux affectés au secteur de l'Accueil Temps Libre

### La commune d'Orp-Jauche :

- Engage une coordination ATL/ chargé de projet (1/2 temps est subsidié par l'ONE).
- Engage 7 accueillant(e)s à mi-temps (avec une subsideation par l'APE) et du personnel en renfort sous le statut bénévolat et ALE.
- Engage 1 accueillant(e) pour un contrat 12h/semaine sur fonds propres.
- Engage 2 membres du personnel pour son service Jeunesse CapJ (avec une subsideation Maribel Social).
- Engage du personnel pour la plaine de vacances (sous statut moniteur ou étudiant avec une subsideation de l'ONE).
- Engage du personnel pour les stages communaux sur fonds propres (sous statut moniteur ou étudiant).
- Alloue chaque année un budget au service CapJ ce qui lui permet de financer ses stages, ses projets, le matériel nécessaire.
- Alloue chaque année un budget à la coordination ATL ce qui lui permet de financer ses projets, le matériel nécessaire, les formations s'il y a lieu, etc.
- Alloue chaque année un budget à la plaine de vacances ce qui lui permet de financer la plaine de vacances durant le mois de juillet pour le matériel nécessaire.

## Chapitre 8 : Demande d'agrément

Par la présente, nous sollicitons l'agrément du présent programme CLE ainsi que des opérateurs d'accueil nommés dans ce présent document « Accueil extra-scolaire de l'Administration communale d'Orp-Jauche » et « Accueil extra-scolaire des Ecoles libres : Saint-Joseph et Saint-Martin ».

## Chapitre 9 : Les annexes

